



Fédération Syndicaliste FORCE OUVRIERE de la Communication : POSTES et TELECOMMUNICATIONS

## Union Régionale Bourgogne Rhône Alpes

# COM

Grenoble, le 18 avril 2008

Monsieur le Directeur Exécutif de la DEX Centre Est  
La Poste  
10 place Antonin Poncet  
69267 LYON cedex 02

Objet : Pétitions

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint un complément de pétitions émanant de la Chaîne commerciale de la DEX Centre Est.

Elles reflètent l'état d'esprit de personnels réclamant reconnaissance et respect.

Or, nous rencontrons, au quotidien, des exemples de pressions inadmissibles, pour ne pas dire de harcèlement. Votre sur-objectif en matière de prévoyance ne peut qu'en rajouter.

L'affaire très médiatisée de Meylan démontre, s'il en était besoin, des débordements inacceptables que la Direction de la Poste provoque par des décisions tendant à développer la seule pression comme mode de management.

Vous devez savoir aussi que la CNIL a été saisie par un militant FO. Au vu des informations fournies, le dossier a été transmis au service des plaintes de la CNIL sous le n° 08007816. Une enquête est donc en cours et prouve la recevabilité de notre exigence. Pourtant, ici ou là, nous constatons encore des affichages individualisés et nominatifs de résultats qui dévalorisent et montrent du doigt les agents moins bien classés. Je vous renouvelle donc notre demande de voir ce genre d'affichage disparaître définitivement des services.

Il est temps de mettre en exergue un mode de management mettant en avant le respect des salariés, et la reconnaissance du travail effectué.

Lors de notre rencontre du 28 février 2008, nous avons abordé un certain nombre de points qui reste à négocier :

- les salaires, bien trop bas pour nombre de conseillers, souvent incohérents par rapport à d'autres fonctions ;
- le commissionnement à tous les niveaux de fonction, largement contesté ;
- le droit à la mobilité ;
- un vrai dispositif de promotion qui soit réellement gratifiant ;
- des objectifs qui soient en cohérence avec ceux assignés dans les autres DEX ;
- une charte du management respectueuse du salarié interdisant formellement les dérapages inqualifiables mais connus de tous.

Notre fédération nationale est prête à ouvrir de véritables négociations sur les revendications de la chaîne commerciale. Il serait dommageable que la Poste rate le rendez-vous avec ses personnels.

Veillez agréer, monsieur le directeur, mes respectueuses salutations.

Le secrétaire fédéral de l'Union Régionale,

Christian CHANEAC